

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

05.FEV. 2019

DIVISION MONS
Greffe



19023897

N° d'entreprise : 0526.861.933.

Dénomination
(en entier) : **G.E.R.S.**

Forme juridique : SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège : CHAUSSEE DE ROEULX N° 372 B A 7062 NAAST

Objet de l'acte : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL ET DU SIEGE D'EXPLOITATION.

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20 novembre 2013.

Extrait du proces-verbal de l'assemblée extraordinaire des associés du 10 novembre 2018.

**L'Assemblée décide à l'unanimité de transférer le siège social et le siège
d'exploitation à la nouvelle adresse suivantes: Rue du Grand Péril 108 à 7090
HENNUYERES à dater du 10 novembre 2018.**

Fait à Naast le 10 novembre 2018

Mr Claude Gers Mme Sylvia Vandenbranden

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 15/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature